

DU 28 JUIN 1978

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SECRETARIAT GENERAL A LA FONCTION
PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

(/ I S A S :

DECRET N° 78/468 /MJT.SGFPT.DFP/4/3/1978
retirant le décret n° 75-520/MTPSI.DGT.DCGPCE/7/5/12 du 11 Décembre 1975 portant
intégration et nomination de Monsieur
SAM'OVHEY Eugène Noël Guy, Animateur de
Chaîne Contractuel dans les cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services de
l'Information.-

-----00000-----

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

D.R.

D.C.F.

- (/u l'Acte Fondamental du 5.4.1977;
- (/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u l'Acte n° 001 du 3.4.1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;
- (/u le décret n° 77-165 du 5.4.1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u l'Ordonnance n° 35-77 du 28.7.1977 relative à l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
- (/u le décret n° 75-338 du 19.7.1975 fixant le statut commun des catégories A, B, C et D des Services de l'Information;
- (/u l'arrêté n° 1695/MJT.DGT.DCGPCE-5/11 du 4 Avril 1975 portant engagement de l'intéressé;
- (/u le décret n° 75-520/MTPSI.DGT.DCGPCE du 11 Décembre 1975 portant intégration et nomination de Monsieur SAM'OVHEY Eugène Noël Guy;
- (/u le décret n° 77/525/MJT.DGT.DCGPCE du 14.10.77 portant versement des agents contractuels de la CC. du 1.9.60 et des Fonctionnaires des cadres réguliers dans les cadres de la catégorie A des Services de l'Information (Information et Programmes); dont Mr. SAM'OVHEY Guy-Noël;

DECRETE :

ARTICLE 1ER. - Est et demeure retiré le décret n° 75-520/MTPSI.DGT.DCGPCE du 11.12.1975 susvisé, portant intégration et nomination de Monsieur SAM'OVHEY Eugène Noël Guy, dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information (Service de l'Information et Programmes) et nommé Administrateur Stagiaire, indice 710.

.../...

ARTICLE 2°.- L'intéressé est déjà intégré dans les cadres de la catégorie A1, échelon I des Services de l'Information au grade d'Administrateur 1° échelon pour compter du 11.12.1975;

ARTICLE 3°.- Le présent décret sera enregistré, publié au JORP et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, LE 28 JUIN 1976

Par le Deuxième Vice Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre de l'Information et des Postes et Télécommunications,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la Justice,

Capitaine Célestin GOMA-FOUTOU.-

Le Ministre des Finances,

Henri L O P E S.-

Alphonse MOUSSOU-POUATI.-

COPIATIONS :

- JORPC 1
- SGFPT.DFP 3
- SGFPT.BST 1
- D.B. 3
- D.C.F. 1
- MIPT 1
- SGI 2
- R.T.C. 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3
- SGCM/BC 2